

# COMPTE RENDU SOMMAIRE COMMUNE D'AVERNES CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2016

Date de convocation :  
01/12/2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE

Date d'affichage :  
01/12/2016

le SIX DECEMBRE à VINGT DEUX HEURES TRENTE CINQ MINUTES

Nombre de conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 14

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la  
présidence de **Monsieur Daniel BAILLEUX**

**Etaient présents** : D.BAILLEUX- P.FURLAN- Ch. LEHETET –P.VACHER- MT GLÜCK- N.GOUZI  
E. HIBON – S.POULAIN-DUVAL - CH. MARCHAND-TARDIF- CH.NOBLIA – G.DEMARET – D.LESNÉ  
V. ANTOLOTTI – V.LEGEAY

**Absents excusés représentés** : D.LESNÉ - V. ANTOLOTTI

**Absents** : F. MAIRE

Formant la totalité des membres en exercice.

**M. E. HIBON a été élu secrétaire.**

**Le compte rendu de réunion du 08 Novembre 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## Délibération N° 2016 – 52

**Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 2– BUDGET COMMUNAL M14 –  
diminution et augmentation de crédits**

Le Maire informe que suite à la dissolution du CCAS, il est nécessaire de prendre une décision modificative.

Il propose :

Une diminution de crédit du compte 7718 Autres produits exceptionnels

**Chapitre 77 Produits Exceptionnels de 2638.33€**

Une augmentation de crédit du compte 002 Excédent Antérieur Reporté de Fonctionnement

**Chapitre 002 Excédent Antérieur Reporté de Fonctionnement de 2638.33€**

**Cette proposition est ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## Délibération N° 2016 – 53

**Objet : APPROBATION DU PRET DE 39 000 EUROS CONTRACTE AUPRES DU CREDIT AGRICOLE POUR  
FINANCER LES TRAVAUX DE CHAUFFAGE DE L'ILOT COMMUNAL.**

Vu le code général des collectivités,

Vu la délibération 2016-25 du 05/04/2016 donnant délégation au maire,

Le maire informe qu'il a signé en date du 30/07/2016 un contrat de prêt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 39 000,00 € ayant pour objet les travaux de chauffage de l'Ilot Communal.

Taux fixe 1.02% Taux Equivalent 0.88%

Durée 120 mois

Valeur de réalisation : 01/09/2016

Périodicité Annuelle : 4090 €

### Après délibération,

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

**APPROUVE** le prêt contracté par le maire pour le financement des travaux de chauffage de l'Ilot Communal.

<b>Délibération N° 2016 – 54</b>
----------------------------------

<b>Objet : DEMANDE DE VALIDATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE</b>
--

Le Maire présente le récapitulatif et le calendrier des travaux dans le cadre de l'Accessibilité au sein du village.

Afin que ce dossier soit validé, il est nécessaire de déposer une demande de validation de l'agenda en Préfecture.

**Après délibération,**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

**APPROUVE** ce dossier,

**AUTORISE** Le Maire à présenter la demande de validation de l'agenda.

<b>Délibération N° 2016 – 55</b>
----------------------------------

<b>Objet : INDEMNITE DE CONSEIL ANNUELLE DU PERCEPTEUR ANNEE 2016</b>
---

**Après délibération,**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

**DONNE UN AVIS FAVORABLE** au versement des indemnités de conseil demandées par Madame BELLIER, Percepteur de MARINES, qui s'élèvent à : 129.79€ pour l'exercice 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23H00.

Edouard HIBON  
Secrétaire de séance

Daniel BAILLEUX  
Maire d'AVERNES